

Fiche d'inscription des commerçants
Service de livraison

Renseignement sur le commerce participant
Nom du commerce :
Adresse civique complète :
Numéro de téléphone :
Courriel :
Nom et prénom de la personne responsable:
Numéro de cellulaire (joignable en tout temps lors de l'utilisation du service de livraison) :

Renseignement sur la livraison
Veuillez décrire le type de marchandises que vous ferez transporter (mots-clés):
Est-ce que la marchandise devra être conservée au froid ou au chaud lors de la livraison? <input type="checkbox"/> Froid <input type="checkbox"/> Chaud
Veuillez préciser les jours où vous aurez besoin du service de livraison: Dimanche Lundi Mardi Mercredi Jeudi vendredi Samedi <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Veuillez préciser les tranches d'heures où vous aurez besoin du service de livraison : AM PM Lunch (11h30-14h) Souper (17h-19h30) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Normes de livraison et de facturation établies

- Le service de livraison offert aux frais fixes de 10\$, partagés entre le commerçant (5\$) et les partenaires (5\$), est établi pour une marchandise n'excédant pas 50 livres ni 3 pieds cubes.
- Tout excédant de poids sera facturé au commerçant seulement, à raison de 0,06\$/livre ou de 0,50\$ le pied cube.
- Les livraisons doivent se faire sur le territoire de Granby. Aucune livraison à l'extérieur du territoire de la ville de Granby ne peut être effectuée dans le cadre de ce programme.
- Aucune matière dangereuse ni bouteille sous pression ne peuvent être transportées.
- Tous les colis doivent avoir été payés directement au commerçant au préalable. Le transporteur ne gèrera aucune transaction de paiement.
- Un accès facile, rapide et direct au commerce doit être offert en tout temps au transporteur lors du ramassage des colis.
- Le commerçant peut remettre au transporteur plus d'un colis à livrer à la fois. Un bordereau de livraison devra être complété pour chacun des déplacements, par destinataire.
- Les frais de 10\$ partagés sont applicables à chacune des adresses destinataires, pour un aller livraison seulement.
- Le commerçant a la responsabilité de s'assurer que son client est présent lors de la livraison dans les délais établis avec le transporteur, ou d'obtenir une consigne claire du client où déposer le paquet en sécurité, qui sera communiqué au transporteur.
- En l'absence du destinataire ou de consigne précise déjà transmise, le transporteur rapportera le colis au commerçant, et facturera un frais de retour de 10\$ imputable au commerçant.
- Un état de compte détaillant toutes les livraisons effectuées par le transporteur sera remis au commerçant deux fois par mois. Le commerçant devra acquitter immédiatement sa part (50%).
- Dans le cas d'un défaut de paiement, le service de livraison sera suspendu.
- Le transporteur professionnel, *Transport Suprême Inc.*, fier d'une fiche de route de confiance exceptionnelle, applique toutes les mesures sanitaires recommandées par le gouvernement. Toute son équipe a été formée afin de bien les respecter et assurer la sécurité des clients.

Signature du contrat

En cochant la case, je confirme avoir pris connaissance des directives mentionnées ci-dessus, m'engage à les respecter, et comprends que les partenaires ne peuvent pas être tenus responsables de ma marchandise.

Mon nom inscrit ici équivaut à ma signature :

Date :